

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/08/2022  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/624518](http://www.actu-juridique.fr/a/624518)  
N° d'annonce : 624518

**GEORGE**

SA au capital de 249 600 euros

**Siège social** : 14-16 boulevard du Général Leclerc 92000 Nanterre

612 030 825 R.C.S. Nanterre

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2022, le capital social a été réduit à 185.640 euros par apurement des pertes. Il est divisé en 15 600 actions de 11,90 euros chacune, de même catégorie.

L'Assemblée Générale a également décidé de transformer ladite société en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE sans création d'un être moral nouveau, à compter de ce jour.

Il n'a pas été apporté de modification à l'objet, à la dénomination sociale, au siège social ni à la durée ; le capital social reste fixé à 185 640 euros.

Il a été décidé de prendre acte de la fin des mandats des administrateurs, du président du Conseil d'administration, du directeur général et des directeurs généraux délégués ; et de nommer en qualité de **Président**, sous sa nouvelle forme, la société GEORGE MATHAI SA, 320 508 534 RCS NANTERRE.

**DROIT DE VOTE** : Chaque action donne droit à une voix.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NANTERRE.

POUR AVIS

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : #a3n2KbaQ**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3n2KbaQ>



EURO-QUALITY SYSTEM

